



Anne-Marie Bertrand, Dominique Arot, Robert Damien, François Gèze, Bertrand Legendre, Pascal Ory, Georges Perrin, François Rouet et Valérie Tesnière

Horizon 2019 : bibliothèques en prospective

Presses de l'enssib

Quelle(s) culture(s) ?

François Rouet

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.1074
Éditeur : Presses de l'enssib
Lieu d'édition : Presses de l'enssib
Année d'édition : 2011
Date de mise en ligne : 20 juillet 2017
Collection : Papiers
ISBN électronique : 9782375460474



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

ROUET, François. *Quelle(s) culture(s) ?* In : *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2011 (généralisé le 01 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/1074>>. ISBN : 9782375460474. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.1074>.

+++++

QUELLE(S) CULTURE(S) ?

+++++

Quelle culture ? Telle était la question que m'avait posée Anne-Marie Bertrand en me laissant le loisir de comprendre « quelles cultures » au pluriel dans une référence anticipée aux pluralités évoquées par Pascal Ory. La perspective étant – était-il précisé – de réfléchir à quelles pourraient être à l'avenir les missions culturelles des bibliothèques.

Ce double questionnement me semble bienvenu car, si l'on veut tenir un propos pertinent sur la place des bibliothèques à l'horizon 2019 qui est le nôtre, sur les missions qui leur sont assignées ou qu'elles s'assignent, en tout cas qui seront les leurs, on peut difficilement faire l'économie de s'interroger sur les configurations de la culture qui prévaudront à cet horizon. Il s'agit donc là d'une démarche nécessaire même si elle s'avère difficile, voire audacieuse.

On voit bien pourquoi elle est difficile : en effet poser cette question conduit à se positionner d'emblée dans le voisinage immédiat des interrogations sur la définition de la culture et ses diverses acceptions. Ce sont des interrogations auxquelles, au Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps) par exemple, nous nous attachons à échapper ou au moins à ne pas aborder de front. Et pourtant, on ne peut éviter ce voisinage délicat. Ainsi, si les bibliothèques sont des équipements culturels mais pas seulement, si elles possèdent des missions culturelles mais aussi des missions d'autres ordres, on rejoint ce dilemme bien connu de la culture et des politiques culturelles : la culture est-elle un secteur ou bien est-elle une dimension de la vie collective qui est alors en dialogue et en confrontation avec bien d'autres dimensions : économique, éducative, sociale... Essayons néanmoins d'explorer comment les futurs possibles de la culture peuvent aider à comprendre dans quel contexte et face à quels défis auront à se (re)définir les missions des bibliothèques.

Je me propose de m'appuyer sur le cadre d'une réflexion prospective menée par le Deps et à laquelle Anne-Marie Bertrand a bien voulu

apporter sa collaboration¹. Il s'agit là de faire référence à un cadre cognitif qui n'a rien d'achevé ni de fermé parce que cette démarche d'abord est en cours mais aussi et surtout parce qu'elle ne comporte pas de brique qui s'appellerait prospective des bibliothèques ou prospective du livre. Il a été pris en effet le parti d'une démarche globale, systémique qui, d'emblée, dépasse les spécificités sectorielles peut-être pour mieux les retrouver et les réinterroger ensuite.

J'adopterai une démarche en deux temps. Dans un premier temps, je souhaiterais pointer quelques directions dans lesquelles on entrevoit plus facilement certains possibles, dans lesquelles la manière dont peut s'organiser l'avenir est un peu plus éclairée qu'ailleurs. On pourrait parler de « gradients d'intelligibilité de l'avenir ». Ils seront au nombre de trois, qui présentent des correspondances évidentes avec les scénarios esquissés par Pascal Ory dans sa contribution. Dans un second temps, je reviendrai sur quelques variables particulièrement motrices et déterminantes pour ce qui concerne l'avenir des bibliothèques pour tenter de présenter le spectre des évolutions possibles de ces variables. Malgré l'ambition d'un tel propos, je me veux néanmoins modeste et souscris pleinement aux précautions qu'ont prises tous les contributeurs de cet ouvrage : il s'agit de fournir des éléments de réflexion pour partie rassemblés et mis en résonance dans le cadre d'une démarche prospective, ce qui relève assurément d'un art mais ne saurait se prétendre une science malgré la rigueur avec laquelle on essaie de la mener : il s'agit donc moins de dessiner de manière assurée les futurs possibles, les fameux futuribles, que d'éclairer les défis, les enjeux et les questions auxquelles on ne pourra se dispenser de répondre.

TROIS GRADIENTS D'INTELLIGIBILITÉ

+++++

– Une *première direction* dans laquelle percevoir l'avenir de la culture et des bibliothèques peut se dénommer la *prédominance marchande*. Elle correspond à une logique d'évolution forte qui a plutôt eu tendance à se renforcer sur le long terme. Cette orientation emporte trois aspects convergents : le premier est l'emprise d'un fonctionnement marchand avec ce que cela peut supposer de repli – en plus ou moins bon ordre – des

1. Département des études, de la prospective et des statistiques. *Culture et médias 2030. Prospective de politiques culturelles*. Paris, La Documentation française, 2011.

logiques de fonctionnement non-marchandes, le deuxième est l'empire de l'individuation, qui n'est ni exactement l'individualisme ni l'individualisation, et enfin l'emprise de grandes firmes sur l'économie en général mais aussi sur les industries culturelles et les médias.

C'est d'ailleurs un trait caractéristique de l'économie de ces industries culturelles et médiatiques que de grandes firmes occupent une place forte et déterminante puisque l'on dit dans le jargon des économistes qu'elles possèdent une configuration d'« oligopole à frange » dans lequel une forte présence de grandes firmes va de pair avec la vitalité d'un tissu de petites, voire toutes petites entreprises. Ce mouvement général d'emprise des grandes firmes est renforcé par la mondialisation et l'ampleur des transformations issues du numérique. La question cruciale pour les industries culturelles et médiatiques est de savoir qui seront les grandes firmes qui pèseront sur leur devenir : est-ce que ce sera l'oligopole traditionnel des grandes firmes de contenu appuyées sur la maîtrise en amont de la production et la connivence avec les auteurs, élaborateurs de contenus : les éditeurs de livres, les studios de cinéma, les chaînes de télévision... ou bien est-ce que ce seront les géants d'Internet ou encore ceux des télécoms de par leur capacité d'organiser l'aval et l'accès aux consommateurs ? Ceci est crucial en portant la remise en cause d'un certain nombre d'équilibres fragiles que l'on connaît bien, des équilibres variables selon les secteurs – ce ne sont pas les mêmes dans le livre que dans le cinéma par exemple – mais qui témoignent tous du fait que la dominance de l'aval se trouve aujourd'hui tempérée et que l'on reste dans des économies de l'offre. L'aval et la distribution sont en effet dominants face à la production dans nos économies or cette dominance est tempérée dans les industries culturelles et les médias et, tout particulièrement en France, par une série d'équilibres subtils, un ensemble de régulations fines qui se jouent dans les relations entre les grandes firmes et leur frange, les mécanismes de péréquation, les processus quasiment écologiques de circulation de l'innovation, la volonté affirmée et assumée d'indépendance de la part d'un certain nombre de professionnels et enfin un partenariat de type tutélaire entre l'État, les branches et les professionnels à l'occasion d'un soutien public conséquent.

C'est tout cela qui, dans les années qui viennent, peut être remis en cause si l'on s'attarde sur cette ligne de fuite qui peut alors signifier l'avènement d'une culture qui serait au marché, le « au » signifiant l'appartenance

même si ce n'est pas une culture *de* marché, au sens où l'on parle d'une société de marché; ce pourrait être, de plus en plus, une culture *du* marché au sens où elle aurait tendance à se restreindre ou se focaliser sur ce que sait apporter et proposer le marché réduisant la place de l'informel, du bénévole, du coopératif auquel Internet semblait pourtant apporter un regain de modernité et de légitimité.

Quel éclairage ce gradient d'évolution porte-t-il sur les bibliothèques et la lecture publique? D'abord et très clairement, la possible réduction en termes d'espace et de légitimité de leur place en termes d'équipements publics. Ensuite, le fait que les bibliothèques se trouveraient face à des propositions de contenus qui peuvent se faire plus ou moins monopolistiques et plus ou moins bouclées, qu'elles pourraient reprendre mais avec lesquelles elles se trouveraient aussi en concurrence, les publics pouvant y accéder directement. D'où une double confrontation à ces offres et en particulier des conditions d'approvisionnement pas forcément favorables, comme l'a évoqué François Gèze. Cela questionnerait aussi les bibliothèques sur l'attention plus affirmée qu'elles apportent à la production indépendante et à ses acteurs qui est une pratique de beaucoup d'entre elles mais qui, dans un contexte qui se tendrait, où il pourrait y avoir une dualisation entre une culture indépendante et une culture plus de masse, serait certainement plus difficile à poursuivre et à défendre,

– La *deuxième direction* est l'évolution de l'usage des technologies de l'information et de la communication et, plus largement, la *reconfiguration sociétale et culturelle que provoque le numérique*. Il y a une évolution tendancielle où l'on voit bien les avancées scientifiques susciter des innovations technologiques qui débouchent sur de nouveaux produits et services autour desquels émergent de nouveaux usages. Cela peut être bien accepté par les consommateurs et tend alors à faire tourner voire relancer la machine économique. Tout ce qui relève des technologies de l'information et de la communication (TIC) prend ainsi une place de plus en plus importante dans la société et ce qui monte, d'un point de vue social, c'est la créativité individuelle et l'expressivité même si les compétences en la matière restent bien inégalement réparties. C'est en un mot la grande promesse d'Internet et le fondement des grands récits que la révolution

numérique suscite². Il n'est pas inintéressant d'examiner l'asymptote de cette évolution, cet horizon vers lequel on tend : c'est « tous artistes ! », ce qui se produirait si l'on se trouvait devant un mouvement continu et permanent de développement de l'autoproduction, de montée de l'éditionnalisation au sens où le conçoit Bertrand Legendre, un mouvement qui aboutirait par cette espèce de vitalité sociétale à la fois des individus et des groupes, à déborder et à remettre en cause les filières dans leurs modes de fonctionnement comme dans leurs équilibres.

Ceci est bien sûr une perspective à long terme qui évoque, pour reprendre les termes de François Gèze, une culture devenue « liquide ». Dans une telle perspective, les éditeurs ne seraient plus les éditeurs et la fonction éditoriale ne serait plus ce qu'elle était auparavant mais une capacité permanente de suivi des réactions des internautes, une capacité de veille en continu sur les concepts, sur ce qui émerge d'Internet et l'accueil qui lui est fait. Ce sont toutes les notions de professionnalité, d'activité et de culture professionnelle qui se trouvent remises en cause jusque et y compris la notion importante et structurante qui est l'opposition produit star/produit de niche.

Comment les bibliothèques pourraient-elles se situer dans un tel prodigieux bouillonnement même si son advenue est beaucoup plus lointaine que 2019 ? Que deviendraient les bibliothèques : des éditeurs non marchands exerçant cette fonction d'observation et de veille sur ce qui bouge au bénéfice d'un public ou d'un territoire, des lieux de production de nouveaux ordres de grandeur et d'excellence, des lieux où l'on susciterait des best-sellers locaux et des produits stars au plan local, des conservatoires du meilleur et du plus grand en réinventant des formes de patrimonialisation, des sortes de closeries où pourraient se retrouver les produits « clos » évoqués par François Gèze ? Un peu tout cela à la fois ? Mais que d'interrogations sur les missions et le rôle des bibliothèques !

Ce futur n'est pas assuré car, comme le rappelait Pascal Ory, la société fait ce qu'elle veut ou – dit autrement – à la forge des usages le marteau est sans maître. Il y a d'autres futurs possibles. Je citerai, à titre d'exemple,

2. Voir par exemple le programme du colloque « Travail et création artistique en régime numérique : images et sons » organisé par le Centre Norbert Elias, le Laboratoire Georges Friedmann et le Granem, Avignon 24-27 mai 2011.

deux bifurcations possibles. Dans la première, interviendrait une reprise en main et un contrôle fort des TIC par de grandes firmes. Tout simplement de par le souci du confort des utilisateurs et face à un Internet fragile et peut-être de moins en moins performant, il peut y avoir un consensus pour que de grandes firmes en maîtrisent l'offre d'une manière beaucoup plus forte et intégrée qu'aujourd'hui, au diapason d'ailleurs avec de possibles préoccupations sécuritaires de la société. On retrouve là des éléments d'évolution évoqués sur le premier axe. La seconde bifurcation irait vers l'apparition d'une dualisation, de fossés et de résistances extrêmement fortes à l'évolution technologique accélérée, en comparaison desquels la fracture numérique d'aujourd'hui apparaîtrait n'être que bien peu de chose. En effet, si l'on esquisse à cet horizon un emballement non seulement des TIC mais aussi des NBIC³ qui serait fortement suivi et plébiscité par une frange jeune et aisée mais qui laisserait de côté ceux qui suivent plus difficilement, cela pourrait susciter des réactions de rejet et de refus de toute une catégorie de population qui souhaiterait s'abstraire – au moins provisoirement – de ce monde hyper-connecté. Les acteurs publics et les équipements publics et, en particulier, les bibliothèques seraient alors dans des dilemmes quant à la question de savoir si elles passent des compromis, si elles prennent parti face à des publics aussi éclatés, des cultures qui deviennent divergentes et contradictoires bien au-delà des habituels décalages générationnels et sociaux. Cela questionnerait donc fortement les bibliothèques quant à leur capacité à faire lien commun, à rester des lieux relevant d'un intérêt général.

– Une *troisième et dernière direction* peut enfin être évoquée : elle concerne *la gouvernance et le réarrangement de ses échelles* : il y a un certain nombre d'échelles de gouvernance : mondiale, communautaire, nationale, régionale et locale. Deux réarrangements nous concernent de manière plus particulière : ceux qui peuvent se produire entre l'échelon européen et les autres : en un mot qu'est-ce que l'Europe va faire ou non à la culture, voire de la culture ? Le second réarrangement est entre niveau national et niveau local dans un pays qui est largement moins décentralisé que la moyenne des autres pays européens et développés. La perspective est là d'un regain plus ou moins fort de décentralisation avec ce que cela peut signifier d'affirmation locale plus forte et assumée. On voit les questions

3. Les NBIC forment le carrefour des domaines qui associent les nanotechnologies (N), les biotechnologies (B), l'informatique (I) et les sciences cognitives (C).

qui pourraient se poser sur le plan culturel en matière d'équilibre entre affirmation des différences et régulation des inégalités. Cela interroge les équipements culturels et les bibliothèques en particulier compte tenu du maillage qu'ils assurent du territoire. Cela pose d'ailleurs une question annexe qui est de savoir ce que deviennent les grands équipements: est-ce une élite qui gravite sur sa propre orbite et gère son propre rapport au local et au mondial à l'exemple du Louvre sous certains aspects ou bien assurent-ils un rôle de chef de file et de pôle de référence à l'instar de ce que fut la Bpi à une certaine époque ?

QUELQUES VARIABLES MOTRICES POUR LES BIBLIOTHÈQUES

++++
 Parmi les nombreuses variables dont l'évolution est déterminante pour les bibliothèques, je vous propose d'en retenir quatre.

– *Le rapport entre la culture et la transmission des savoirs.* La tendance est plutôt à la dissociation entre culture et transmission. La culture semble, de manière tendancielle, passer sur le mode du loisir et de l'hédonisme, se fonder sur un tronc commun multimédia construit et partagé sur les réseaux au détriment d'une culture classique de moins en moins légitime. On en connaît les répercussions dans les problèmes d'ores et déjà posés aux institutions culturelles qui, si cette tendance s'affirme, se poseront de plus en plus: un public inévitablement en diminution et vieillissant, la nécessité de réinventer des modes d'accueil et de médiation... Quelles évolutions autres que ce tendanciel peut-on envisager? Il peut y avoir l'apparition d'un espace ouvert à l'invention de nouvelles transmissions à la fois de la part de l'école et de la part des institutions, dont le e-learning peut fournir par exemple l'occasion. L'enjeu sera alors de savoir s'il va se créer de nouveaux espaces de médiations qui permettent de redéfinir les frontières entre la culture et le savoir. Il y a potentiellement un espace fantastique d'expérimentations qui demande cependant à être structuré, nourri et soutenu, ce qui sollicitera autant l'implication des pouvoirs publics que les volontés professionnelles: on peut penser qu'il y a peut-être là les nouveaux territoires de la médiation.

– Une deuxième variable est *le régime de la production de la valeur des œuvres et des contenus.* Qu'est-ce qui fait qu'une production va être jugée comme importante, grande dans quel ordre de grandeur? On connaît le mode actuel de légitimation qui est celui de l'excellence avec son corollaire

la rareté, dont l'archétype se trouve du côté des arts plastiques mais qui fonctionne suivant des modalités similaires dans la littérature, le cinéma... La valeur est, dans ce régime, plutôt le fruit du travail de microcosmes que la conséquence de la sanction du marché. Par rapport à ce tendanciel venant de loin – et qui peut perdurer – y a-t-il d'autres hypothèses d'évolutions possibles ? Il existe déjà ce que l'on pourrait appeler un art social, un autre registre de légitimité aujourd'hui idéologiquement dominé qui mise sur la réconciliation entre les artistes et la société en dehors de toute vulgarisation. Il se cherche en particulier dans ce que l'on appelle les nouveaux territoires de l'art mais est beaucoup plus largement présent de manière diffuse. Dit familièrement, c'est un peu l'art près de chez soi. La problématique est alors de resocialiser l'art, de reterritorialiser l'art. Il peut y avoir encore d'autres perspectives mais celle-ci est la plus intéressante à envisager parce que, même si elle est peu visible car idéologiquement dominée, elle existe déjà bel et bien. La question qui se pose pour les équipements culturels et les bibliothèques en particulier est de savoir s'il peut alors y avoir coexistence d'ordres de grandeur différents au sein de la bibliothèque. À quelles cités émerge-t-elle pour reprendre les conceptualisations de Thévenot et Boltanski⁴ ? Une question adjacente est alors celle des « grandes œuvres » au sens des produits stars, des produits de grande diffusion. Les bibliothèques ont toujours été mal à l'aise par rapport à ces œuvres, grandes par l'ampleur de leur diffusion, incontournables car demandées par le public. Derrière ces questions se profile une série d'interrogations qui pourraient prendre une importance accrue : le rapport à la demande, au territoire et aux produits de niche qu'il génère et exprime son identité mais aussi le degré de liberté que veulent et assument les bibliothécaires et donc, d'une manière ou d'une autre, la culture de ces professionnels.

– Une troisième variable est le type de jeu qui s'instaure entre *culture à domicile* et *culture de sortie*, un thème déjà évoqué par Olivier Donnat. Une tendance possible est celle du bain numérique à domicile. Un bain numérique qui s'étend d'ailleurs hors du domicile avec un certain nombre d'extensions individuelles, que ce soit le téléphone portable, l'iPod... Il y a là la possibilité que la bibliothèque soit un lieu particulièrement adapté et agréable pour se poser et baigner dans ce bain numérique : le

4. Laurent Thévenot et Luc Boltanski. *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris, Éditions Gallimard, 1991.

comportement des « séjournants » en bibliothèque constitue à cet égard un signal de moins en moins faible. Jusqu'où la bibliothèque élargera-t-elle à la culture de sortie dans trois directions : d'abord la mise en scène des collections, ce que dans un musée on qualifierait de muséographie et de scénographie ; ensuite l'événementialisation de la bibliothèque car c'est le drame de tout équipement que d'être pérenne, identique à lui-même dans la durée et dès lors condamné à devoir en permanence réinvestir dans l'évènementiel pour exister dans l'espace communicationnel, y réaffirmer son existence, ses valeurs et son excellence. Et enfin, le développement de propositions relevant du spectacle vivant, c'est-à-dire fondées sur le rapport direct à un public, à des individus rassemblés et interagissant c'est l'ensemble des propositions artistiques et culturelles qui est concerné, compte tenu de la tendance déjà bien visible dans tous les types d'équipements culturels à des métissages de plus en plus fréquents et approfondis entre formes artistiques. Cette culture de sortie fondée sur le présentiel, la possibilité de rencontrer de « vrais gens » renvoie, certes, à des questions sur la sociabilité en bibliothèque mais aussi quant à la visibilité et la perception des bibliothécaires comme... de vrais gens.

– Quatrième et dernière variable : quels seront *les fondements – éventuellement renouvelés – de la bibliothèque en tant qu'équipement public* ? Dominique Arot a montré de manière frappante dans sa contribution l'empilement des missions des bibliothèques. Ceci laisserait finalement entendre que l'on peut tout faire dans une bibliothèque sachant que l'on trouvera toujours – en caricaturant quelque peu – une mission à laquelle référer l'action que l'on propose. Cet empilement peut d'ailleurs prendre une allure de nouveauté, se renouveler tout en perdurant dans sa structure de « millefeuilles ». Ceci renvoie clairement à une réalité qui est que dans les fondements de l'action publique pour la culture, les fondements de la politique culturelle, où c'est également l'empilement qui prévaut, ce que l'on pourrait appeler le « millefeuilles des valeurs », laissant là aussi beaucoup de degrés de liberté dans l'action. Je rappellerai rapidement trois de ces missions et grands objectifs : d'abord fournir l'accès gratuit à l'ensemble des contenus et des savoirs pour permettre l'accès sans entrave, il y a là un régime de légitimation très fort référé à des valeurs de liberté et d'égalité. Un autre moins répandu mais également présent est que la culture, ça se discute et ça se partage, une conception qui trouve des courants porteurs par exemple du côté de l'éducation populaire et dont on voit bien la référence à des valeurs de fraternité ; enfin,

en quittant la trilogie républicaine, on peut avancer un autre ordre de légitimation qui pourrait s'exprimer ainsi : la culture c'est important parce que ça distingue et ça se mérite, ce qui renvoie à des principes de fierté qui affleurent dans un certain nombre de réflexions sur l'identité, sur l'histoire, par exemple l'idée d'un musée de l'histoire de France. Le poids respectif de ces types de registres de légitimation de l'action publique va créer des climats idéologiques très différents pour réaffirmer mais aussi renégocier avec les collectivités territoriales les projets d'établissements et les cahiers des charges, *a fortiori* si une décentralisation accrue va dans le sens de l'affirmation toujours plus légitime des différences.

La bibliothèque apparaît à l'issue de ce rapide exercice comme interrogée de plusieurs points de vue, soumise à des forces contradictoires. Pour penser cela, on peut considérer que l'on est entre deux démarches, deux postures différentes voire opposées : une posture cinétique dans laquelle la bibliothèque apparaît soumise à des forces, à des contraintes mais dispose de degrés de liberté ; ces dernières ne peuvent donner lieu à de véritables potentialités à mettre en œuvre que dans une posture résolument dynamique. C'est là que je rejoins le propos de Bertrand Legendre pour me tourner vers les professionnels, insister sur leur rôle avec deux raisons supplémentaires par rapport à celles qu'il évoquait : la relative indétermination des missions, que l'on vient de rappeler, mais aussi la plasticité intrinsèque des manières de faire, de ce qu'en économie on appellerait la fonction de production des bibliothèques. Si l'on résume d'une manière familière, il y a mille et une manières d'être une (bonne) bibliothèque. L'indétermination des missions fait que les institutions ont tendance à vouloir occuper tout l'espace disponible : cela ramène les professionnels sur le devant de la scène avec leur conception du métier, leur capacité d'implication, de conviction et d'affirmation dans une économie qui, comme toutes les économies culturelles, est une économie passionnelle. Ceci amène à porter une attention soutenue à l'identité professionnelle et à revisiter certaines réflexions faites il y a déjà quelques années sur le « paradoxe identitaire » d'« un cœur de métier inaccessible »⁵. Il est donc important de se référer aux professionnels et de porter une attention renouvelée aux constituants et critères de leur identité. Quant aux missions,

5. Jean-Pierre Durand, Monique Peyrière, Joyce Sebag. *Bibliothécaires en prospective*. Paris, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2006, collection « Les travaux du Deps ».

pour terminer, elles ne peuvent pas ne pas reprendre les objectifs qui font consensus à un moment donné sur un territoire. La grammaire des missions est donc connue : tout est question de dosage mais avec la touche de décalage et d'anticipation que doivent pouvoir apporter les professionnels. Peut-être y a-t-il là, comme il y a les nouveaux territoires de l'art, les nouveaux territoires de la bibliothèque à explorer grâce à vous.